

Nous manquons cruellement de structures d'accueil de jour, pour soutenir les familles en leur permettant d'avoir pendant quelques temps des heures de liberté. Et d'ailleurs, n'est ce pas une façon pour certains malades d'avoir une possibilité de se dépayser, pour certains malades cela leur permet certainement de ressentir en quelque sorte une autre "prise en charge".

Madame Florence LEDUC Directrice générale adjointe de "UNASSAD ", nous a fait part de l'expérience vécue en région parisienne, à Vitry sur Seine, qui a su prendre en compte la place spécifique des familles, notamment pour la création de "cercles de familles" qui ont permis en quelques sortes de créer des soutiens pour assister chaque jour des familles dans leurs charges quotidiennes face à la maladie de leurs proches. Evaluer les besoins, en prenant en compte la spécificité de chaque malade, tant les besoins des uns et des autres sont légitimes, mais de nature différente.

Le rôle des conseils généraux dans l'aide sociale (APA, CLIC...) aux personnes âgées et aux handicapées fût présenté par **Monsieur Yvan FERRIER** Directeur général adjoint du développement social au conseil général du GARD.

Puis la parole fût donnée aux instances politiques, en la personne de **Monsieur Roger FAGES**, Maire de MONTAGNAC , conseiller général, et trésorier de UDCCAS, présenta le rôle des CCAS des communes , qui sont en quelques sortes le relais des familles face à leurs besoins, leurs attentes...Un organisme qui bien souvent est ignoré le la population, une instance qui parait inaccessible pour les familles récemment touchées par le malheur, mais qui en fin de compte fonctionne très bien, et sait répondre aux différentes aides formulées .

Madame Josiane RENIER, Responsable de l'espace séniors à la CRAM du Languedoc Roussillon, présenta pour conclure le tour de table, un programme régional d'aide aux aidants : "Organisation de cercles de paroles".

Tout ce programme s'articule autour d'échanges, de partages d'expériences, de transmission de savoirs, de rencontres, qui au bout du compte permet à chaque famille de ne plus être isolée face à la dépendance d'un proche frappé par la maladie, le handicap.

S'exprimer, se sentir écoutés, aussi bien avec d'autres familles qu'avec des professionnels chargés de la prise en charge et du suivi de personnes dépendantes.

CONCLUSION

Les aidants aux malades, aux handicapés, sont en majorité, la famille, mais aussi des bénévoles associatifs, voir quelques fois des amis .Ils ont un rôle important dans notre société, rôle affectif pour le soutien moral des malades, rôle d'assistance aux gestes du quotidien, rôle de surveillance, rôle de secours face à des alertes médicales, rôle économique pour la sécurité sociale, en diminuant le nombre de jours d'hospitalisation.

Ces femmes et hommes si précieux pour les malades et la société doivent être aidés dans leurs tâches: en voici quelques pistes:

Un soutien psychologique, par des consultations auprès de psychologues avertis

Un soutien logistique, par des aides financières d'adaptabilités techniques (habitat, transport...)

Un soutien para-médical en multipliant les aides à domicile, qualifiées.

Un soutien à la formation : formation sur la maladie concernée, formation aux gestes qui sauvent (AFPS)

Un soutien de reconnaissance, en créant un statut d'aidant aux malades, et handicapés, la nouvelle loi sur le handicap devrait faire apparaître dans ses lignes, l'existence des aidants.

Enfin, dans cette civilisation où l'information coure si vite, mais souvent trop vite pour être bien comprise, il faut imprimer le guide des aidants aux malades et handicapés, qui puisse reprendre les principales aides, les adresses utiles, les démarches à engager, les situations à observer face à des problèmes spécifiques, selon la maladie, en n'oubliant pas le répertoire des associations, car c'est par le monde associatif que l'amorce d'une aide bien dirigée et efficace passe souvent....

Aidez nous les uns les Autres..... Soyons solidaires face à la Maladie, et au Handicap.